

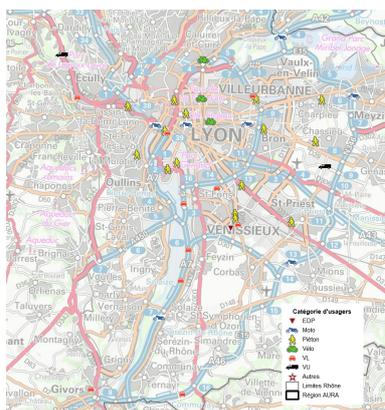
<http://pierre-alainmillet.fr/securite-routiere-l-urgence-d-une>



Après l'accident mortel d'un cycliste à Vaulx-en-Velin

sécurité routière, l'urgence d'une campagne métropolitaine

- DHD -



Date de mise en ligne : samedi 16 janvier 2021

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

C'est avec émotion que j'ai appris le décès d'un cycliste à Vaulx-en-Velin, bien connu de nos camarades vaudais. Après plusieurs accidents mortels de piétons ou de cyclistes à Vénissieux ces dernières années, Michèle Picard avait demandé à la métropole et au préfet une campagne globale de sécurité routière dans le contexte des mobilités partagées. Une telle campagne est toujours aussi urgente, une campagne pour faire progresser l'idée que nous devons tous respecter un "code de la rue" qui concerne tous les modes de déplacements, et qu'il faut collectivement apprendre non seulement de nouveaux aménagements de voirie, mais aussi de nouveaux comportements individuels et collectifs.

L'enquête conduite à Vaulx-en-Velin nous dira s'il y a des responsabilités en cause dans ce drame. Il a eu lieu sur une voie récente, avec un aménagement cycliste qui semblait de qualité. Il faut donc comprendre ce qui s'est passé. La métropole travaille pour des aménagements en urgence et une rencontre est prévue pour réfléchir à des aménagements de long terme.

Mais nous savons tous que pour une large part, les accidents sont d'abord le fait de nos comportements sur la route, d'abord de la vitesse, mais aussi de l'attention aux autres, du respect des règles et plus généralement du risque d'un comportement "individuel" qui nous guette tous, quelque-soit notre mode de déplacement, oublier le risque pour soi et surtout pour les autres. J'ai eu l'occasion de faire un stage de récupération de points de permis de conduire il y a quelques années. Il m'a marqué et j'en ai retenu cette leçon principale. On croit être maître de sa conduite, mais on ne voit pas ce qui est imprévu, inattendu, et quand cela se produit, on sous-estime le risque que cet imprévu représente. Ce stage concernait la voiture, mais je sais aussi comme cycliste qu'il est facile d'avoir le même comportement minimisant les risques. J'ai appris par exemple heureusement sans accident le risque à un carrefour d'un véhicule à mes côtés engageant légitimement un tourne à droite, alors qu'en vélo je voulais poursuivre tout droit. C'est cette situation qui avait conduit à la mort d'un jeune cycliste en 2018 à Vénissieux, avenue Marcel Sembat.

La mixité des modes de déplacements doit s'accompagner d'un effort citoyen collectif pour respecter ce partage de l'espace public, pour un véritable "code de la rue" partagé. Si cela concerne tous les usages, il faut aussi dire qu'il y a une responsabilité particulière des automobilistes, car le risque que nous générons en voiture est bien évidemment beaucoup plus grave par la masse et la vitesse qu'une voiture représente, donc l'énergie mobilisée dans un accident. Nous le savons à Vénissieux avec une succession de décès de piétons, dont notre ami Gérard Nesmes.

Oui, il est urgent de lancer une campagne métropolitaine pour la tranquillité des déplacements urbains !

On le sait, la route tue, et les premières images qui en parlent sont celles de terribles accidents de voitures et de camions sur de grandes routes nationales. Pourtant en zone urbaine, les piétons ou cyclistes victimes sont de plus en plus nombreuses.

On trouve toutes les données sur le site de la préfecture, et [cette carte](#) retrace l'historique de tous les accidents dans

le département.

On constate une aggravation dans la métropole de Lyon ces dernières années alors que la tendance nationale est au contraire à la réduction.

[http://pierre-alainmillet.fr/sites/pierre-alainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH192/stat_accident_historique-c7441.jpg]

Cette situation n'est pas spécifique à la banlieue et concerne toute la métropole comme le montre cette carte des accidents. On peut noter aussi que la gravité ne semble pas plus grande dans les grands axes et concerne aussi le coeur de Lyon

Voici la carte de tous les accidents

[http://pierre-alainmillet.fr/sites/pierre-alainmillet.fr/local/cache-vignettes/L380xH400/stat_accident_carte_metrople-50b9e.jpg]

Et voici la carte des accidents mortels

[http://pierre-alainmillet.fr/sites/pierre-alainmillet.fr/local/cache-vignettes/L374xH400/accidents_type_metro-7ff13.png]

Enfin les chiffres confirment que les risques en mobilité active deviennent un enjeu urgent. Il y a autant de morts de piétons ou cyclistes que de véhicules légers, alors qu'ils représentent 36% des déplacements contre 44%. Il y a donc une surmortalité liée aux modes actifs qu'il faut prendre en compte rapidement si on veut développer les modes actifs.

[http://pierre-alainmillet.fr/sites/pierre-alainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH147/stat_accident_rhone_par_vehicule-97708.jpg]

Il faut certainement ouvrir le débat sur les infrastructures, et ce drame sur le boulevard de l'europe à Vaulx interroge puisque l'infrastructure cyclable était récente et à priori de qualité. Ce boulevard est un des tronçons du boulevard urbain destiné à la desserte économique des zones d'activité de l'est lyonnais. Mais cela concerne aussi les franchissements de bretelles du périphérique, les carrefours des axes stratégiques...

Cela dit, quelques soient les aménagements physiques, c'est à la fin les comportements collectifs qui seront déterminants pour faire reculer cette insécurité de déplacement. Il faut engager sans attendre un travail entre les communes et la métropole, les associations de tous les types d'usage de la route, les professionnels pour faire beaucoup plus sur la sensibilisation, l'éducation, le développement des bonnes pratiques de ce code partagé de la rue, mais aussi la capacité de sanctionner ce qu'il faut bien appeler les incivilités de la rue.